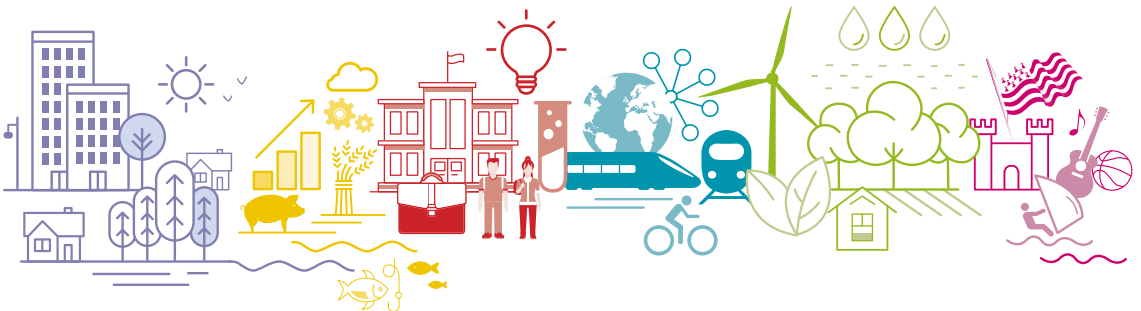




BUDGET BUDJED PRIZAÏJE

2019

Supplément du Bretagne info partenaires n° 71 - Mars 2019



SOMMAIRE

- p. 3 LES GRANDS AXES ET ORIENTATIONS DU BUDGET 2019
- p. 4-5 PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES
- p. 6-7 DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES EMPLOIS
- p. 8-9 VALORISER LES COMPÉTENCES HUMAINES
- p. 10-11 GARANTIR L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET À LA MOBILITÉ
- p. 12-13 RÉUSSIR LES TRANSITIONS
- p. 14-15 FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE
- p. 16-19 LE BUDGET EN CHIFFRES
- p. 20-21 UN BUDGET 2019 AU SERVICE DES BRETONNES ET DES BRETONS
- p. 22-23 LA PRÉSENCE DE LA RÉGION SUR LE TERRITOIRE

2019

Un budget de transitions

Une stratégie volontariste

Quatrième de la mandature en cours, le budget pour l'année 2019 confirme le volontarisme et la constance de l'action régionale. Dans un contexte de contrainte budgétaire la Région maintient sa capacité d'investissement, au service des territoires, avec le souci permanent d'un service public efficace et adapté aux besoins des Bretonnes et des Bretons. D'un montant d'intervention de 1 550 millions d'euros, ce budget est en augmentation par rapport à 2018. Il illustre la volonté d'une collectivité qui, dans le cadre de la BreizhCOP (Cop régionale pour engager toutes les transitions), veut pleinement se saisir

des grandes opportunités que représentent les transitions : développer de nouveaux modèles économiques plus performants parce que plus sobres, inventer de nouvelles proximités et de nouvelles solidarités entre les territoires, soutenir l'agriculture dans ses évolutions, innover avec des nouveaux dispositifs de mobilités.

Un investissement constant

La constance de la stratégie financière régionale rend possible la mise en œuvre d'un programme prévisionnel d'investissements de 2 900 millions d'euros entre 2016 et 2021. La Région honore ainsi ses engagements, en premier lieu pour l'accessibilité de la Bretagne et la diffusion des effets de la grande vitesse à l'ensemble du territoire. Elle tient aussi ses engagements sur d'autres grands projets de développement comme le port de Brest, le soutien aux politiques territoriales, la réalisation du plan Bretagne Très Haut Débit ou encore les investissements sur ses propres compétences socles comme les lycées. En 2019, elle maintiendra le cap qu'elle s'est fixée, en tenant compte des modifications de ses périmètres de compétences et des incertitudes liées au contexte macro-économique mondial.

“La réussite de notre projet régional appelle de la constance, de la proximité et de la persévérance dans l'action”

Loïc Chesnais-Girard,
Président du Conseil régional de Bretagne



PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

La différenciation, la subsidiarité et la solidarité sont les trois axes au cœur de la BreizhCOP et les maîtres-mots de l'action régionale en faveur des territoires. La différenciation pour mettre en valeur et prendre en compte la diversité des territoires et des situations en Bretagne, conforter l'unité et la cohésion en donnant toute sa place à la diversité qui fait sa richesse. La subsidiarité pour privilégier l'échelon d'action le plus proche, le plus en prise avec la connaissance des réalités locales afin de valoriser les nombreuses initiatives innovantes au sein des territoires. La solidarité enfin, en accompagnant les populations et les territoires les plus vulnérables pour un meilleur accès à des services essentiels de proximité.

Une dynamique pour redonner de l'attractivité aux centres

Les centres-villes et les bourgs bretons sont confrontés à des défis en termes d'habitat, de commerce, de transports et d'aménagement urbain. La démarche novatrice engagée par la Bretagne (avec l'État, la Caisse des Dépôts et Foncier de Bretagne) entend les aider à retrouver une dynamique. Un premier appel à candidatures lancé en 2017, visant à redonner de l'attractivité aux centres des bourgs et villes de Bretagne, a permis d'accompagner 60 projets d'aménagement pour un budget de 28 millions d'euros. Le deuxième, lancé fin 2018, permettra d'accompagner de nouveaux projets, qui seront connus avant l'été 2019. La philosophie reste la même que pour le premier appel à candidatures avec une meilleure valorisation des notions d'économie de foncier et des enjeux de transition écologique.

60
projets retenus
en 2018

Un égal accès aux soins

En 2019, La Région poursuivra la mise en œuvre des orientations de la politique de santé adoptées en décembre 2017, en étroite collaboration avec ses partenaires. L'enjeu est de permettre à l'ensemble de la population bretonne de bénéficier d'un égal accès aux soins et à la prévention. Face aux réelles inégalités territoriales en la matière, la Région va renforcer son partenariat avec les territoires les plus en difficulté pour apporter des réponses adaptées aux contextes locaux, qu'il s'agisse de mettre en place des centres de santé, d'expérimenter de nouvelles solutions techniques ou encore de mobiliser une aide en ingénierie adaptée aux besoins.



Jeunesse : la Région en première ligne

L'année 2019 sera consacrée à la poursuite du « dialogue structuré régional » institué par la loi égalité et citoyenneté de 2017, copiloté avec l'État, dont l'objectif est de construire un plan de mobilisations pour les jeunes breton·ne·s. L'implication de la Région s'inscrit dans son nouveau rôle de chef de file des politiques en faveur de la jeunesse. Sur la base de plusieurs enquêtes concernant les besoins des jeunes, des concertations seront engagées dans les territoires et au niveau régional, afin d'établir une feuille de route partagée. Le dialogue structuré permettra par ailleurs d'amorcer de nouveaux liens entre la Région et les collectivités territoriales. La Région a également choisi de promouvoir l'engagement des jeunes en faveur de la santé de leurs pairs. L'année 2019 verra ainsi la concrétisation des travaux initiés l'an dernier pour développer en Bretagne un réseau de jeunes « capitaines santé », qui concernera non seulement les lycéen·ne·s mais aussi les jeunes en insertion.

Une nouvelle étape pour le très haut débit partout en Bretagne

La Bretagne a fait du très haut débit pour tou·te·s une priorité en mutualisant les moyens de tous les acteurs publics et en assurant le suivi des opérateurs privés. Sur le réseau public, fin 2018, près de 70 000 prises ont été posées. En y ajoutant les opérations de montée en débit, ce sont plus de 100 000 foyers bretons qui ont vu leur situation s'améliorer. Elles se sont poursuivies avec le déploiement de 170 000 prises dans 9 villes moyennes (Châteaulin, Dinan, Dinard, Landerneau, Loudéac, Paimpol, Ploërmel, Pontivy et Quimperlé) et l'équivalent en nombre de lignes sur 90 zones rurales. La deuxième phase du projet, qui prévoit le déploiement de 400 000 prises supplémentaire entre 2019 et 2023, s'est engagée ce début d'année.

Déjà
30 000
abonné·e·s.
Un taux de commercialisation de
40%
soit 3 fois supérieur au prévisionnel initial

Une meilleure qualité de vie au cœur des quartiers

C'est là tout l'enjeu du programme national de renouvellement urbain dans le cadre duquel 12 quartiers prioritaires de 6 intercommunalités bretonnes (Rennes métropole, Brest métropole, Lorient Agglomération, Quimper Bretagne occidentale, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Saint-Malo Agglomération) ont été retenus. Signataire des contrats de ville pour la période 2014-2020, la Région a souhaité apporter des moyens dédiés à la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain dans ces quartiers, avec une enveloppe de 14 millions d'euros, répartie entre les territoires concernés en tenant compte de critères de fragilité. 2019 verra la concrétisation de plusieurs conventions de renouvellement urbain, permettant entre autres des aménagements d'espace public, des réhabilitations thermiques, la construction de logements sociaux ou d'équipements publics comme des pôles associatifs.



© L'Œil de Paco

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES EMPLOIS

Dans un contexte économique national mouvant, la Région est en contact avec de nombreux partenaires du territoire, publics et privés pour accompagner les entreprises tout au long de leur cycle de vie. Pour ces dernières, cette intervention se traduit par la mise en place de dispositifs d'aides ainsi que de nombreux outils, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité ou leur projet. Cette intervention se fait avec la double préoccupation de renforcer le croisement des politiques économique et de formation, faisant ainsi se rejoindre compétences et ressources attendues par les entreprises pour assurer leur développement. En 2019, la Région continuera de soutenir l'innovation des filières bretonnes grâce à sa gamme de dispositifs « Inno », parmi lesquels le fonds BreizhUp dont la dotation en capital augmentera au printemps pour renforcer le financement et l'accompagnement des entreprises innovantes.

Un accompagnement individuel renforcé pour les entrepreneurs

Les reprises et créations d'activités représentent un enjeu important pour le développement de la Bretagne et pour ses emplois. Collectivité pilote du développement économique, la Région accompagne les projets des entreprises à travers un palette d'aides répondant à leurs besoins. Avec le Pass Création lancé l'an dernier, les porteurs d'un projet de création ou de reprise bénéficient d'un accompagnement individuel sur-mesure, sur une durée de trois ans pour favoriser la viabilité économique de leur structure. En 2019, la Région va renforcer le dispositif de pilotage du Pass Création afin d'assurer un développement économique régional équilibré. Pour ce faire, elle procédera à un suivi qualitatif du nombre de créations et de reprises effectives, leur répartition géographique et conduira une analyse précise des types de publics accompagnés.

Une réponse à l'installation des jeunes agriculteurs

La question de la gestion du foncier et de son accessibilité reste un facteur important pour la sécurisation de projets d'installation en Bretagne. Le foncier est un outil de production mais c'est avant tout un facteur de compétitivité sur l'exploitation. Cette année, le Crédit Mutuel de Bretagne (CMB) et la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) créent, avec le soutien de la Région, une offre de portage foncier pour favoriser le renouvellement générationnel agricole breton en optimisant l'accès au foncier et son acquisition par les porteurs de projets. La SAFER achètera le foncier se substituant ainsi à l'exploitant qui lui s'engage à acquérir les terres dans les 10 ans. Il pourra racheter le foncier quand il le souhaite et ce, au prix du marché. Le financement du CMB à la SAFER est réalisé sous la forme d'un prêt de 3 millions d'euros de 13 ans pour une durée de portage foncier de 10 ans maximum. La Région quant à elle se portera garante à hauteur du prêt.

Une nouvelle feuille de route pour la vie associative

En Bretagne, les associations sont un élément essentiel du développement des territoires, non seulement parce qu'elles sont des facteurs d'innovation économique et sociale, mais aussi des facteurs de cohésion. C'est pourquoi la Région co-construit avec le Mouvement Associatif de Bretagne une nouvelle feuille de route pour cette filière. Les questions du numérique, de la chaîne de l'accompagnement de la vie associative sur le territoire ou du soutien à la structuration des associations sont parmi les principaux axes du plan d'action régional qui sera mis en œuvre cette année. En outre, faisant suite à la signature du contrat

En Bretagne,
un habitant sur
quatre est engagé
dans une des
70 000
associations
bretonnes

pour l'action publique en Bretagne en février 2019, la Région se verra confiée, par délégation de compétences de l'État, la gestion du fonds pour le développement de la vie associative.

Une alimentation durable et locale dans les lycées

Premier champ d'application des travaux menés par la Région et ses partenaires pour une commande publique responsable, Breizh Alim' est une démarche territoriale en faveur d'une alimentation durable et locale. Le principe : rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs, cuisiniers et consommateurs. Breizh Alim' expérimente quatre filières, en capacité de fournir les cantines scolaires : le porc, le lait, les produits de la mer et les œufs. À partir de 2019, d'autres filières (volaille, viande bovine, fruits & légumes) feront l'objet d'un travail d'animation similaire. La démarche de sensibilisation des équipes de Direction des lycées aux enjeux de Breizh Alim' sera poursuivie à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire.



La Bretagne, région du « bien manger »

Entre 2015 et 2018,
près de

1 000

exploitations agricoles
accompagnées pour
leur conversion à
l'agriculture biologique

Face aux évolutions sociétales, aux impératifs environnementaux, aux difficultés économiques liées aux crises successives et à l'inconstance des marchés, l'agriculture bretonne n'a pas le choix : elle doit s'organiser et répondre aux attentes des consommateurs. En 2019, la Région va poursuivre ses engagements pour accompagner la nécessaire

transition de ses exploitations agricoles afin que la Bretagne soit reconnue par tous comme étant le leader européen du « bien manger ». Elle poursuivra son soutien aux projets d'investissements des entreprises agroalimentaires. Celles qui expriment une intention forte de développer leur activité sur le territoire seront accompagnées afin de gagner en compétitivité plus rapidement et de préserver ou de générer des emplois dans un secteur fondamental pour le territoire rural. L'ambition du « bien manger » se traduira également dans les lycées publics bretons, avec la mise en œuvre de la charte qualité-restauration pour que, dès 2019, les établissements veillent à introduire plus de produits de saison, achetés en circuits courts, labellisés ou bio et luttent contre le gaspillage alimentaire.



© L'Oeil de Paco

VALORISER LES COMPÉTENCES HUMAINES

La Région met en œuvre et articule ses politiques en matière de développement de la formation tout au long de la vie en s'appuyant sur son rôle pivot. Son ambition est le pari de la connaissance grâce à un appareil de formation bâti pour assumer son rôle clé pour la performance du territoire. Ces ambitions restent intactes en 2019 et l'aboutissement de réflexions menées ces derniers mois vont amener la Région à revoir ses modes de faire. Son offre de formation est ainsi repensée pour lui apporter une dynamique centrée sur l'individu, qui intègre mieux la formation à distance et où l'entreprise peut et doit jouer un rôle. Sa nouvelle compétence en matière d'information sur les métiers et les formations ainsi que sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sera un enjeu majeur.

Des locaux rénovés pour le confort des élèves

D'un internat à l'autre, les conditions d'hébergement peuvent varier. L'objectif de la Région est d'offrir à tous les élèves internes un cadre de vie et d'études satisfaisant qui favorise leur réussite scolaire. La Région a lancé en 2018 un « plan internats » pour 22 établissements. Ainsi, la construction de 540 places pour les trois lycées de la cité Kérichen à Brest et d'une centaine de lits pour les sportifs au lycée Sévigné à Cesson-Sévigné est engagée. En 2019 ce sont les internats des lycées Dupuy de Lôme à Brest, Émile James à Étrel et Jean Guéhenno à Vannes qui seront concernés par une phase de travaux.



© Guillaume Prié

Une offre de formation centrée sur l'individu

En 2019, la Région revoit son offre d'accompagnement pour mieux cibler les besoins des usager·ère·s et des territoires. La rénovation des dispositifs de formation à destination des demandeurs d'emploi et des jeunes en recherche d'emploi permet désormais de distinguer deux gammes plus souples et plus lisibles. La gamme « Prépa » se positionne en amont de la qualification pour des publics ayant besoin d'une préparation avant d'accéder à une formation qualifiante ou à l'emploi ; la gamme « Qualif » forme les demandeurs d'emploi à un emploi qualifié grâce à plus de 10 000 parcours dans près de 15 secteurs d'activités. Cette offre globale va de pair avec une aide financière dont l'objectif est de mieux prendre en compte les situations personnelles des stagiaires. Nouveauté : cette aide se fait dorénavant sur la base de critères sociaux, n'est plus impossible et peut se cumuler avec les minimas sociaux.

35
millions d'euros,
c'est le montant
annuel des aides
financières versées
aux stagiaires
de la formation
professionnelle

Une action structurée pour les langues de Bretagne

2019 engage la Région dans une nouvelle étape en faveur de la valorisation du breton et du gallo. S'agissant de la langue bretonne, la Région va poursuivre et amplifier son action actuelle et poser des objectifs à atteindre en concertation avec ses partenaires : le soutien à la transmission de la langue bretonne, à sa présence dans la vie sociale, culturelle et publique, à sa place dans l'institution régionale, sera renforcé et adapté. S'agissant du gallo, l'enjeu sera d'accroître le nombre de locuteur·trice·s pour leur offrir les moyens de se doter d'une langue de qualité et de renforcer son utilisation dans les sphères publique et privée. Il s'agira de promouvoir une langue riche tant à l'écrit qu'à l'oral, de favoriser la transmission du gallo par différents moyens de formation et de permettre son usage en intensifiant sa présence dans la société. Ces ambitions seront renforcées par les décisions prises avec le gouvernement lors de la signature du contrat pour l'action publique en Bretagne en février 2019.

Filière sanitaire et sociale : mieux connaître les besoins des territoires

La Région va poursuivre la déclinaison de son schéma des formations sanitaires et sociales. Après avoir, en 2018, remodelé pour 5 ans la carte des formations paramédicales, c'est à présent la carte des formations sociales qui va être arrêtée sur la base d'un diagnostic emploi-formation finement réalisé à l'échelle du territoire. Plusieurs groupes de travail vont également se réunir pour explorer les axes prioritaires du schéma : l'attractivité des métiers, notamment celle d'aide-soignant·e, l'aide à domicile, l'alternance et l'accompagnement des étudiant·e·s handicapé·e·s seront les thèmes prioritairement développés cette année. Il s'agit pour la Région d'apporter des réponses concrètes à des territoires souffrant d'un fort déficit de professionnel·le·s et de faire face aux besoins de la population bretonne concernant les soins et les services aux personnes.



© Guillaume Cuisset

Objectif emploi avec le PRIC

Le PRIC, ou Pacte régional d'investissement dans les compétences, fixe le cap de 2019 à 2022 pour faire évoluer l'offre régionale de formation professionnelle et l'accompagnement au service des personnes en recherche d'emploi les moins qualifiées. Il représente également un enjeu fort de cohésion sociale et territoriale et va apporter des réponses adaptées au besoin de compétences et des entreprises. Le pacte vient conforter le rôle pivot de la Région en matière de formation professionnelle en agissant sur trois leviers : des parcours qualifiants vers l'emploi en phase avec les besoins de l'économie régionale, un accès facilité des publics les plus fragiles à la formation et la modernisation de leurs contenus et de leur mise en œuvre.

Sur la période
2019-2022,
le PRIC est doté
par l'État de
216,61
millions d'euros



© Charles Crié

GARANTIR L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET À LA MOBILITÉ

La gestion des déplacements est un des défis de la Bretagne de demain : celui de l'équilibre des territoires entre eux, de l'équité sociale et du dérèglement climatique. En tant qu'autorité organisatrice des transports, la Région s'efforce de prendre en compte les besoins réels de mobilité des Bretonnes et des Bretons. Elle maintiendra le développement d'offres de transport public tout en réfléchissant à des solutions publiques et privées qui mêlent le transport collectif et l'usage de la voiture. Autre enjeu majeur pour la Bretagne : son accessibilité, auquel la Région répondra entre autres grâce à une stratégie au service de la compétitivité des ports régionaux.

Le port de Brest s'étend

Le projet de développement du port de Brest engagé par la Région va permettre d'accueillir des navires de plus grandes tailles et de développer de nouvelles activités industrielles dans le domaine des Énergies Marines Renouvelables et des colis lourds. Après 22 mois de travaux, les contours du futur polder se dessinent. À terre comme en mer, les entreprises se sont succédées sans discontinuer et ont modifié le paysage. En fin d'année dernière, c'est une étape majeure du chantier qui a été franchie, puisque la digue et le quai se sont rejoints pour délimiter les contours d'un gigantesque casier de 14 hectares. Les prochaines grandes échéances en 2019 : les dragages de la souille du quai EMR ainsi que les travaux d'aménagements paysagers avec la construction d'une passerelle et d'un balcon sur l'eau dont l'ouverture au public est prévue en fin d'année.



Paris / Pictalivet

Rennes et Saint-Brieuc auront bientôt leur PEM

Parallèlement à l'aménagement de la ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes, les grandes collectivités de Bretagne se sont engagées dans la modernisation des gares TGV pour en faire de véritables pôles d'échanges multimodaux (PEM). L'enjeu est notamment de diffuser les effets de la grande vitesse à tous les territoires. Les aménagements réalisés dans les 11 PEM bretons, adaptés à un flux croissant de voyageurs, permettent de faciliter la transition du train vers un autre moyen de transport (réseaux de transports collectifs urbains et interurbains, voitures, vélos, piétons) et participent à une meilleure intégration de la gare dans son environnement urbain. Des aménagements adaptés y ont été réalisés afin de garantir l'accessibilité de ces sites aux personnes à mobilité réduite. Guingamp, Morlaix, Redon, Lorient, Vitré ont déjà été inaugurés. En 2019, c'est le PEM de Rennes, symbole fort et porte d'entrée de la Bretagne, qui sera inauguré. Le PEM de Saint-Brieuc, autre grand projet, se terminera également en 2019.

BreizhGo, des services unifiés en perspective

De grands chantiers s'ouvrent en 2019 pour unifier et développer les services du réseau régional de transport public BreizhGo : la cohérence des tarifs et des systèmes de vente, le développement de la carte bretonne des déplacements KorriGo, la création de points d'entrée communs pour l'information voyageurs et l'amélioration des outils existants pour une information multimodale en temps réel. Tous ces travaux sont menés avec la préoccupation permanente de mettre l'utilisateur au centre et d'inscrire BreizhGo dans le paysage de toutes les mobilités.

150 000

voyageurs quotidiens
tous modes de
transports confondus
sur le réseau BreizhGo

La sécurité dans les transports scolaires, une priorité

Chaque jour, la Région dessert 25 000 points d'arrêts et permet à 112 000 élèves de rejoindre leurs établissements scolaires. Au cœur de ce service de mobilité majeur en Bretagne, les questions liées à la sécurité mobilisent fortement la collectivité régionale et l'ensemble des opérateurs du réseau BreizhGo. L'année 2019 sera l'occasion d'accroître les actions mises en place comme l'accompagnement fort des collectivités locales pour l'aménagement des points d'arrêts, des interventions dans les établissements scolaires, la mise à disposition de vêtements retro-réfléchissants pour les familles qui en feront la demande ou encore une campagne de sensibilisation.

112 000

scolaires transportés
chaque jour,

25 000

points d'arrêts

L'accessibilité du centre Bretagne en bonne voie

La Région a fait de la mise à 2x2 voies de la RN164 un projet majeur pour le désenclavement du Centre Bretagne et l'accessibilité du Finistère. Ce projet, financé pour moitié par la Région Bretagne dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020, à hauteur de 236,85 millions d'euros, a deux objectifs : favoriser le développement économique du territoire et améliorer la sécurité et le confort des usagers. La route express réduira les temps de parcours des habitants du Centre-Bretagne vers les lieux d'activité et d'emploi, les services et les équipements des agglomérations bretonnes, en améliorant leurs conditions de circulation. Elle facilitera en outre l'accès des entreprises, notamment agroalimentaires, aux autres régions françaises. En 2019, les travaux continuent sur la section Châteauneuf-du-Faou et ils débiteront pour l'importante section de Rostrenen, emblématique du Centre Bretagne. Par la signature du pacte d'accessibilité en février 2019, la Région et l'État se sont engagés sur plusieurs plans : ferroviaire, aéroportuaire, routier, portuaire. Autant de sujets qui permettront d'accélérer le désenclavement de la Bretagne.



RÉUSSIR LES TRANSITIONS

Avec la BreizhCOP, la Région entend donner une dimension transversale aux questions environnementales. En 2019, elle continuera de renforcer cette dynamique globale engagée avec les territoires et les citoyen-ne-s, confortant ainsi son rôle d'animatrice des politiques liées à la transition énergétique, l'eau, la biodiversité ou encore l'usage des ressources. Cette année sera marquée par la concrétisation des objectifs de la BreizhCOP dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Vers l'installation d'un Parlement régional de l'eau

Dans le cadre de sa mission d'animation et de concertation de la politique de l'eau, la Région pilote, avec l'État, la Conférence Bretonne de l'Eau et des Milieux Aquatiques (CBEMA). Depuis son installation en décembre 2014, de grands sujets liés à la gouvernance de l'eau et la transversalité des politiques publiques ont été débattus afin d'alimenter le Plan Breton pour l'Eau et de soutenir les territoires dans les réorganisations territoriales. En 2019, la Région propose de faire évoluer la CBEMA vers un Parlement Régional de l'Eau, en visant une meilleure



représentativité avec plus d'associations notamment, une dimension à la fois plus politique et démocratique, une approche transversale avec les opérateurs économiques et les collectivités.

La BreizhCOP au cœur des politiques régionales

Inspirée des principes de la COP 21 des Nations Unies, la BreizhCOP a pour objectif de produire des engagements concrets qui s'appuieront sur l'obligation législative d'élaboration d'un Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalités des territoires. Lors de la session plénière de décembre dernier, les élu-e-s régionaux-ales ont approuvé les engagements de la BreizhCOP déjà partagés par de nombreux élu-e-s, associatifs et citoyen-ne-s bretons à l'issue de la concertation menée sur le territoire breton en 2018. Ils ont maintenant vocation à susciter le débat et à servir de socle pour établir des règles générales, des engagements et des évolutions dans les politiques publiques. Et pour engager la plus large mobilisation possible, la Région montrera l'exemple en réinterrogeant l'ensemble de ses politiques régionales, dont celles liées à la transition écologique, afin de les rendre plus efficaces au regard des objectifs de la BreizhCOP et plus réactives et à l'écoute des usager-ère-s.

38

c'est le nombre d'objectifs partagés qui constitue le socle de la BreizhCOP

L'utilisation efficace et responsable des ressources

La gestion optimisée des ressources et des matières premières est un des objectifs de la BreizhCOP, qui donne une place prépondérante à l'économie circulaire. C'est pourquoi en 2019, la Région souhaite se doter d'une feuille de route pour l'économie circulaire à l'échelle de la Bretagne. Elle s'appuiera sur les dispositions du Plan régional de prévention et de gestion des déchets, qui prévoit notamment la consolidation et le déploiement de filières bretonnes de valorisation des déchets. Elle encouragera également le développement du réemploi et préconisera le déploiement d'outils de valorisation énergétique, des déchets non recyclables en complément ou substitution de ceux existants. Les matériaux écologiques y trouveront une place confortée à la fois pour l'intérêt de leurs filières de production qui peuvent être intégrées au cœur des territoires bretons, leur utilisation locale, ou encore leur place dans la construction neuve et la rénovation de bâtiments.

La concrétisation de l'agence bretonne de la biodiversité

La reconquête de la biodiversité constitue un impératif auquel la Bretagne veut apporter une réponse forte. La démarche d'expérimentation d'une Agence bretonne de la biodiversité engagée l'an dernier permet le développement d'actions concrètes en faveur des territoires et des acteurs concernés par les enjeux de la biodiversité. Son objectif est de tester et définir une organisation collective plus efficace, au service de la biodiversité terrestre, aquatique et marine. Cette dynamique va se poursuivre en 2019 avec en ligne de mire la validation d'un format et d'un modèle de structuration de l'agence, la formalisation des engagements pris par la Région et ses partenaires et enfin sa création en tant qu'entité juridique. Les deux projets pilotes amorcés en 2018 (l'accompagnement collectif des projets de territoires et le développement des aires marines éducatives) pour tester des modalités conjointes d'accompagnement des acteurs de la biodiversité et des territoires et expérimenter les services et la plus-value d'une future Agence bretonne de la biodiversité seront également poursuivis.



Le réseau des Réserves naturelles régionales s'élargit

La Bretagne possède un réseau d'espaces préservés particulièrement dense, dont font partie les réserves naturelles régionales et qui bénéficient du label « Espace remarquable de Bretagne ». À travers ce label, la collectivité participe à la protection, la conservation voire la restauration de la diversité biologique des milieux à forte valeur patrimoniale et représentatifs du patrimoine écologique régional. Il s'agit aussi d'en faire des sites de sensibilisation à la préservation de la biodiversité, à travers des programmes d'animation et d'éducation à l'environnement. Une réflexion sera lancée en 2019 sur les perspectives et les conditions d'une extension du réseau des réserves régionales, contribuant au maintien des fonctionnalités de certains réservoirs de biodiversité, et s'inscrivant dans les objectifs de la BreizhCOP relatifs au développement des aires protégées en Bretagne.

La Bretagne compte à ce jour

9

réserves naturelles régionales

extension du réseau des réserves régionales, contribuant au maintien des fonctionnalités de certains réservoirs de biodiversité, et s'inscrivant dans les objectifs de la BreizhCOP relatifs au développement des aires protégées en Bretagne.



© L'Oeil de Paco

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE

Les politiques régionales en faveur de la culture, du tourisme, du sport ou des patrimoines contribuent largement au rayonnement de la Bretagne. Elles mettent surtout en partage ce qui chaque jour fait le territoire et construit une capacité à vivre ensemble. En droite ligne des orientations de la BreizhCOP, la Région veillera, dans la mise en œuvre de son action, à ce que les territoires restent accueillants et attractifs sans nuire à un développement durable des activités touristiques ou culturelles.

Un univers de possibles grâce aux 10 destinations touristiques

Brest terres océanes, Cœur de Bretagne ou Côtes de granit rose... : la Bretagne touristique se promet à travers dix univers géographiques en correspondance avec les déambulations des vacanciers. Ces dix « Destinations touristiques » sont appelées à construire progressivement une offre avec la volonté de travailler ensemble, en créant notamment des courts séjours et des formules clefs en main pour répondre aux nouvelles attentes des touristes. D'ici l'été, chacune d'elle présentera sa stratégie de développement et son plan d'action. La Région les accompagnera dans la mise en œuvre de leurs stratégies en privilégiant les opérations menées en partenariat public-privé et qui encouragent la construction de nouveaux modèles économiques.



© Emmanuel Bernthier

Le patrimoine, ressource majeure d'identité

Partie tangible d'une identité régionale forte, le patrimoine est au cœur d'une stratégie régionale ambitieuse de valorisation et d'inventaire. La capacité d'innovation et la volonté de travailler avec les Breton-ne-s sont les fils conducteurs de cette démarche. Cette dernière s'illustrera notamment en 2019 par la relance des appels à projets dédiés aux fonds iconographiques du patrimoine, au mégalithisme et à l'archéologie sous-marine. Un nouveau projet autour du patrimoine portuaire verra également le jour. Cette année sera également marquée par la mise en ligne d'un nouveau portail numérique permettant l'accès au fonds documentaire de l'Inventaire, à une actualité éditorialisée et à des focus sur des initiatives portées par des acteurs du territoire.

Une ambition pour la filière cinéma



La Bretagne se singularise par la richesse de son secteur cinématographique et audiovisuel. C'est pourquoi depuis plus de dix ans, la Région soutient une création variée tout en veillant au renforcement significatif de la structuration des

filières concernées. Le projet stratégique en faveur du cinéma et de l'audiovisuel présenté ce printemps est le fruit d'un dialogue entre la Région et les acteurs de la filière audiovisuelle bretonne. Leurs réflexions conjointes ont permis d'étudier les moyens à déployer pour conforter une filière régionale de haut niveau et d'identifier les leviers permettant de favoriser le co-développement et la co-production de projets avec des partenaires européens. Il s'agit en outre d'attirer davantage de projets et d'emplois, et d'étoffer les compétences du secteur afin de rendre la Bretagne plus attractive.

3

millions d'euros, c'est le montant du soutien de la Région à travers son Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle régionale

Solidarité internationale : les valeurs du nouveau réseau

Les acteurs bretons de la solidarité se sont réunis en fin d'année 2018 pour créer un nouveau réseau réunissant à la fois les associations investies dans la solidarité internationale mais aussi des collectivités locales et des partenaires universitaires. Leur socle

La Bretagne compte plus de

1 000

associations de solidarité internationale

commun : être à l'écoute des acteurs, valoriser les dynamiques existantes et favoriser l'expression des pays du Sud. L'année 2019 sera l'occasion pour ce nouveau réseau, baptisé Réseau Bretagne Solidaire, d'élargir son audience auprès du monde économique et de la santé. L'enjeu est d'obtenir le label national « Réseau Régional Multi Acteurs » délivré par le Ministère des Affaires Etrangères aux structures les plus engagées.

La valorisation des canaux et voies navigables de Bretagne

La Bretagne est, au niveau national, la seule Région gestionnaire de son domaine fluvial, qui s'étend sur plus de 570 kilomètres. Ce positionnement volontariste traduit son souhait de maîtriser et développer pleinement cette compétence depuis le transfert opéré par l'État en 2008. Quatre axes constituent désormais la stratégie régionale qui sera mise en œuvre cette année : un premier pour développer la navigation fluviale, la randonnée et les activités tertiaires ; un second pour encourager les pratiques durables, respectueuses de l'environnement et de la préservation du patrimoine bâti ; un troisième pour que les voies navigables soient accessibles au plus grand nombre et ouvertes à de multiples activités ; et un dernier pour les promouvoir comme levier de développement économique et touristique. Concernant les équipements de service et les installations liés à l'accueil local des usagers sur les territoires qui impliquent également les collectivités riveraines, la Région mettra en place des « contrats de canal », véritables outils de mutualisation des compétences et des moyens d'actions.

Le budget en chiffres



Le montant du budget primitif 2019

1 550

millions d'euros

L'évolution du budget entre 2018 et 2019

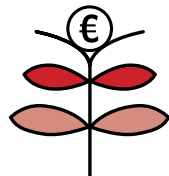
+ 0,8 %



Le montant du budget par habitant

473

euros



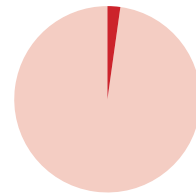
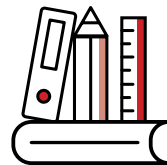
Le budget consacré à l'investissement

568

millions d'euros

216

millions d'euros
Le montant du pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022



2,4 %

de frais de structure



La dette de la Région au 1^{er} janvier 2019

1 107

millions d'euros

L'évolution des dépenses de fonctionnement par rapport au budget 2018

+ 1 %

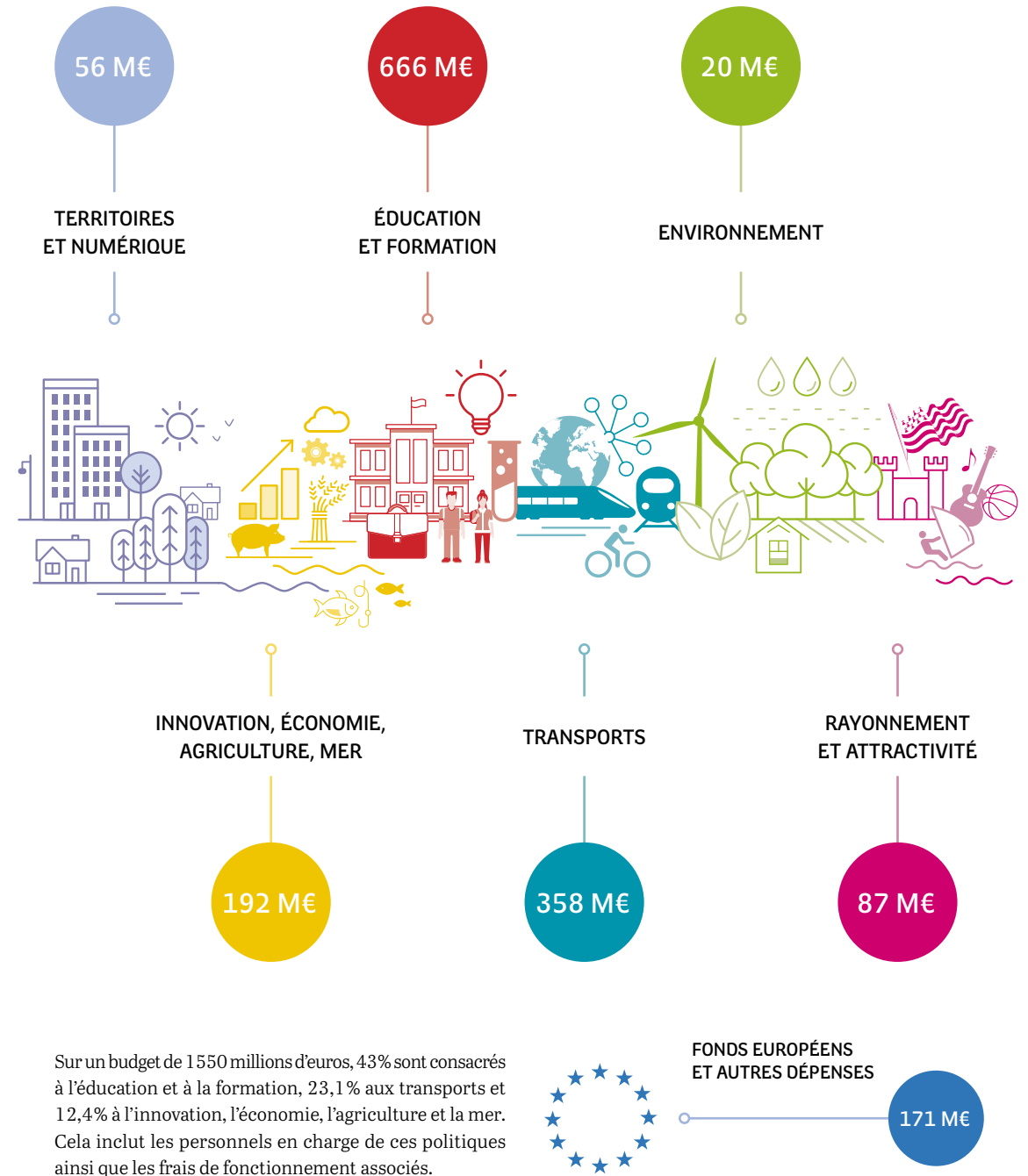


Les effectifs de la Région au 1^{er} janvier 2019

3 936

agent-e-s dont 2 432 dans les lycées

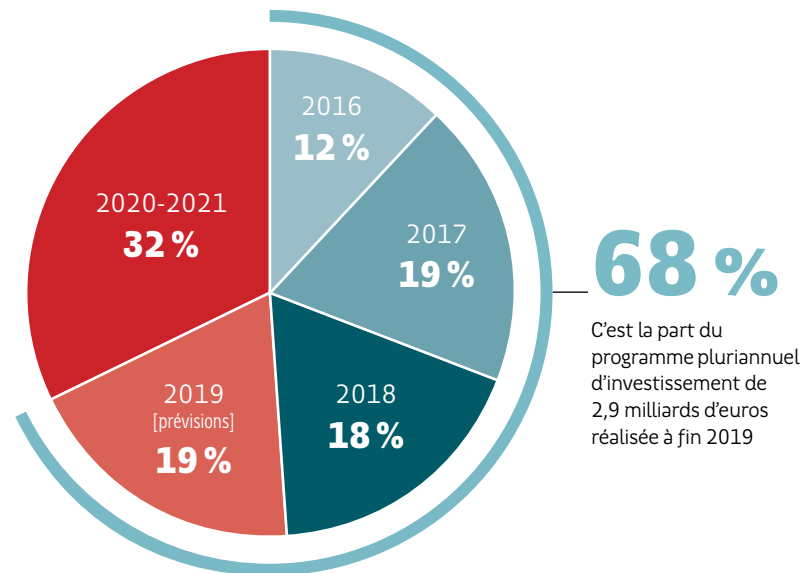
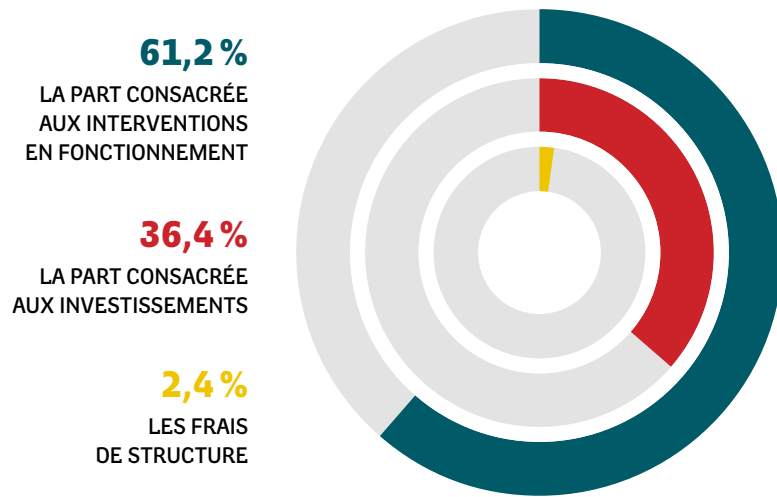
Le budget par missions



FONDS EUROPÉENS ET AUTRES DÉPENSES

171 M€

Priorité à l'investissement

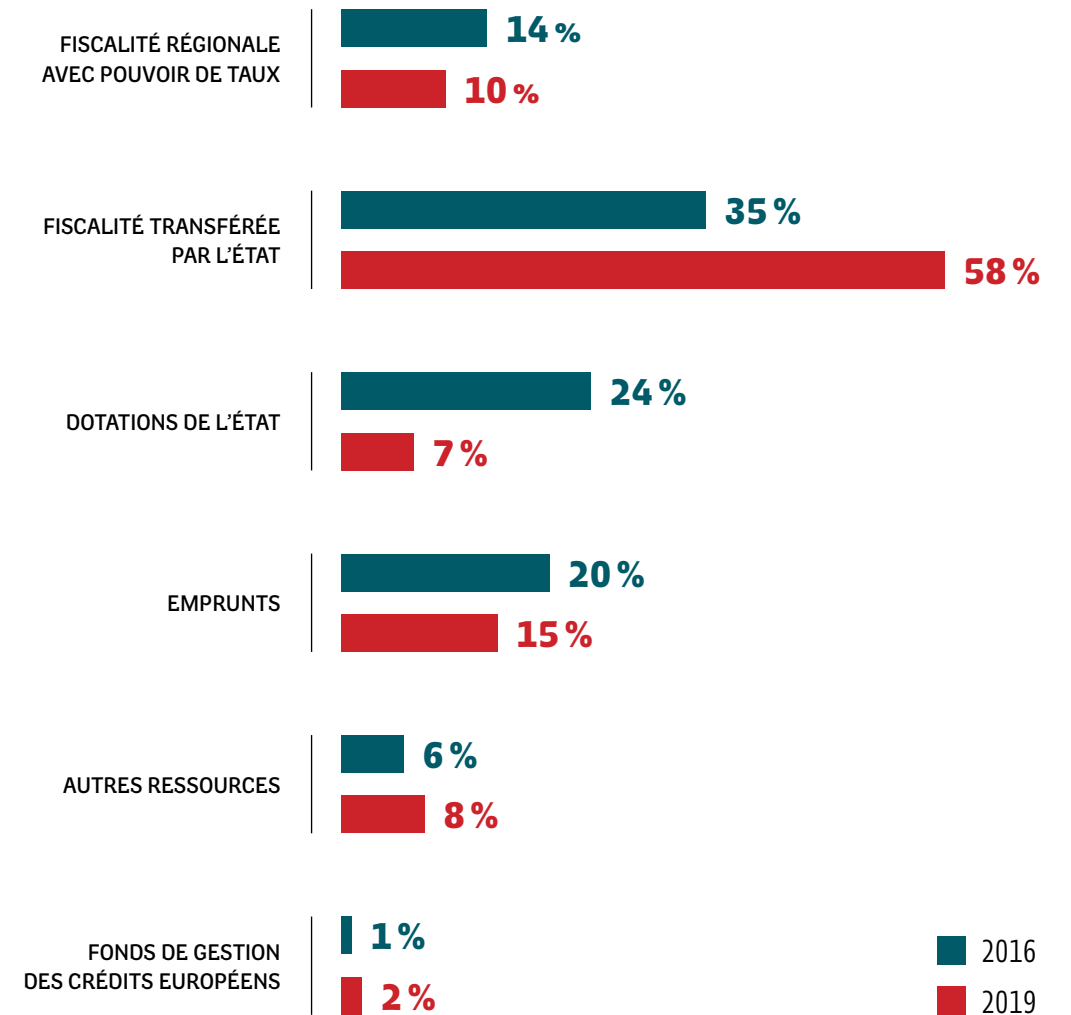


AVANCEMENT DU PPI 2016-2021

Avec 568 millions d'euros consacrés à l'investissement en 2019, la Région conforte le programme pluriannuel d'investissement (PPI) ambitieux de 2,9 milliards d'euros

sur la période 2016-2021 pour le financement des grands projets d'équipement nécessaires au développement du territoire.

Des recettes qui se stabilisent



Après plusieurs années d'évolution, la structure des recettes se stabilise en 2019.

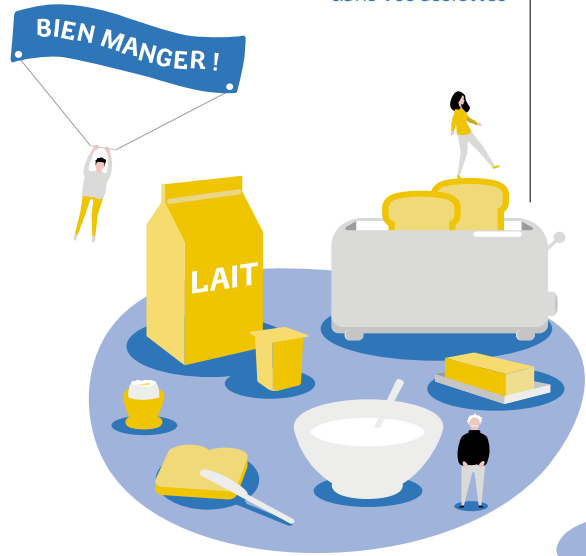
La fiscalité sans pouvoir de taux représente 58 % des recettes du fait de l'attribution à compter de 2018 d'une fraction de TVA aux Régions en compensation de la perte de la dotation globale de fonctionnement.

La fiscalité avec pouvoir de taux ne représente que 10 % des recettes régionales.

La part des crédits globalisés de l'État ne représente plus que 7 % des recettes en 2019 contre 18 % en 2017 et 24 % en 2016.

Un budget 2019 au service des Bretonnes et des Bretons

Faire de la Bretagne
la région du « bien manger »,
pour une meilleure qualité
dans vos assiettes



Vous amener partout
en Bretagne avec BreizhGo,
le réseau de transport public
100 % breton



780

communes

&

9

îles bretonnes
desservies



Vous accompagner
dans la création de votre entreprise
grâce à une large gamme
d'aides sur-mesure

Offrir les meilleures conditions
d'accueil et d'enseignement
à vos enfants scolarisés...

... dans les

244

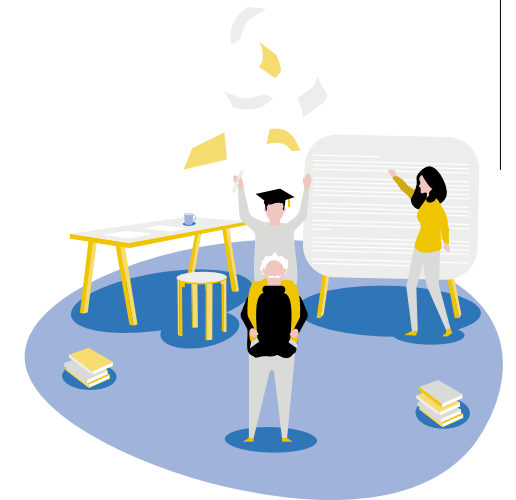
lycées bretons



Vous proposer des formations
diplômantes et des qualifications
pour réussir votre parcours
vers l'emploi

22 989

entrées en formation en 2018



Faire entrer le numérique dans votre foyer
et votre entreprise pour un accès
à une multitude de nouveaux usages

400 000

prises de fibre optique déployées
entre 2019 et 2023



Vous faire découvrir la richesse
culturelle et artistique
près de chez vous

Près de

350

festivals aidés par an sur tout le territoire



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7

Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh

www.bretagne.bzh
